



Cloisons - 120/70 - 1x Placo® X-Ray Protection + 1x Placoplatre® BA 13 - 2x Placo® X-Ray Protection - Stil® M 70 - 0.40 m - EI60 - 46 dB - 5.45 m - Sans isolant

Description

Placo® X-Ray Protection, la plaque sans plomb, est une plaque à bords amincis et haute dureté développée spécifiquement pour assurer la protection des personnes contre les rayons X. Elle est garantie 100% sans plomb, et 100% recyclable. Le cœur de plaque, de couleur jaune, spécialement formulé à base de plâtre et de sulfate de baryum, lui confère ses propriétés uniques de radioprotection.

Domaines d'emploi

La cloison Placo® X-Ray Protection est recommandée pour tous les locaux où sont utilisés des appareils de radiologie ou radiothérapie, et qui nécessitent une protection des patients et du personnel contre les rayons X : • Hôpitaux, cliniques : salles d'intervention, salles d'endoscopie, blocs opératoires, ostéodensimétrie, mammographie, odontologie... • Cabinets de radiologie : appareils de radiologie conventionnelle, mammographie... • Cabinets vétérinaires : appareils de radiodiagnostic... • Cabinets dentaires : appareils de radiographie endobuccale, appareils de radiographie panoramique...

Performances

Type	120/70	
Épaisseur totale de la cloison	120 mm	
Nombre et type de plaques par parement	1 ^{er} parement	1x Placo® X-Ray Protection + 1x Placoplatre® BA 13
	2 ^{ème} parement	2x Placo® X-Ray Protection
Isolation	Type	Sans isolant
	Épaisseur de laine minérale	-
Ossature	Montant/Rail ou Cornière	Stil® M 70 et R 70
	Entraxe montant	0,40 m
	Montant simple ou double	Double
	Hauteurs limites	5,45 m
Résistance au feu	Protection Incendie	EI60
Performances acoustiques	R _A	46 dB
Résistance aux chocs		120 J

Justificatifs

Référence RE acoustique : Simulations acoustiques basées sur les rapports d'essais acoustiques BTC 19032A et BTC 19033A.
 Référence PV Résistance au feu : Estimation sur base du PV RS15-021
 DTA/DTU : DTU 25.41

Notes

Les plaques Placo® X-Ray Protection en format 600x2400 mm sont posées horizontalement. Les joints sont décalés d'une face à l'autre et d'une peau à l'autre de 400 mm minimum au niveau des joints verticaux et de 300 mm au niveau des joints horizontaux.